

On this page:

[Ce que vous devez savoir](#)

[Comment contacter le NDIS](#)

[Comprendre le NDIS](#)

[Planifier](#)

[Utiliser votre plan NDIS](#)

[Informations supplémentaires](#)

Cette fiche d'information contient des informations destinées aux personnes en situation de handicap qui nécessitent des services d'interprétation.

Ce que vous devez savoir

Les services d'interprétation permettent la communication d'informations entre la langue parlée d'une personne et l'anglais. Les services d'interprétation sont fournis par TIS National, au nom du Régime national d'assurance handicap (NDIS).

TIS National référence plus de 3 000 interprètes qualifiés dans toute l'Australie, dans plus de 160 langues différentes.

Comment contacter le NDIS

Vous pouvez appeler directement TIS National au 131 450 pour demander à parler au NDIS au 1800 800 110.

Comprendre le NDIS

Les participants NDIS et les aidants ne payent pas pour les services d'interprétation.

Le rôle des interprètes est uniquement de permettre la communication orale. Ils ne peuvent pas vous donner de conseils sur le NDIS.

Les gestionnaires NDIS, les services d'intervention précoce auprès de la petite enfance et les services de coordination à l'échelle locale peuvent vous aider à obtenir un interprète.

Planifier

Les gestionnaires NDIS, les services d'intervention précoce auprès de la petite enfance et les services de coordination à l'échelle locale se chargeront de prendre contact avec un interprète qualifié pour vous.

Vous pouvez venir accompagné d'un proche ou d'un ami qui parle anglais lors de la réunion, mais le NDIS vous fournira aussi les services d'un interprète.

Dans la mesure du possible, des interprètes pouvant se déplacer seront recrutés pour participer à vos réunions NDIS en face à face tandis que les services d'interprétation par téléphone seront utilisés pour des communications courtes et simples.

Le NDIS peut vous fournir un plan de participation dans votre langue préférée ou celle de votre aidant.

Utiliser votre plan NDIS

Votre prestataire NDIS gère les services d'interprétation pour vous aider à utiliser les aides qui vous sont financées dans votre plan.

Votre prestataire NDIS ou coordinateur d'aides organisera les services d'un interprète en face à face ou par téléphone.

Les services d'interprétation ne font pas partie de votre plan NDIS.

Vous pouvez demander à votre prestataire NDIS de vous aider à organiser les services d'un interprète à chaque réunion, par exemple, si vous souhaitez le même interprète à chaque fois, ou si vous préférez un homme ou une femme.

Les prestataires enregistrés auprès du NDIS, y compris les coordinateurs d'aides, peuvent contacter TIS National pour permettre aux participants NDIS et à leurs soignants d'accéder aux services d'interprétation gratuits du NDIS.

Informations supplémentaires

NDIS 1800 800 110

Pour les personnes qui ont besoin d'aide avec l'anglais

TIS National : 131 450

Pour les personnes malentendantes ou ne pouvant pas parler

ATS : 1800 555 677

Service de relais téléphonique : 1800 555 727

Relais Internet : National Relay Service - www.relayservice.gov.au

Contact us accessibility services

Translating and interpreting

For a free-of-charge translator or interpreter phone **131 450**

If you have hearing or speech loss

TTY: **1800 555 677**

Speak and Listen: **1800 555 727**

National relay service

Visit the [National Relay Service](http://www.relayservice.gov.au) website.

This page current as of
9 September 2020